

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 10 juin 2019

Réformes françaises, calendrier des institutions européennes, nouveau Parlement, Bruno Lemaire, Brexit...

La Commission européenne recommande la poursuite des réformes pour la France

La Commission a adopté, le 5 juin, quatre séries de recommandations pour la France en 2020. 1) Sur les finances publiques : limiter les finances publiques à 1,2% du PIB en 2020, réduire l'endettement, réformer les systèmes de retraite en les unifiant 2) Emploi : améliorer l'intégration des demandeurs d'emploi sur le marché du travail 3) Investissement : priorité à la R&D, aux infrastructures territoriales et numériques 4) Fiscalité : continuer à simplifier le système fiscal en supprimant les impôts inefficaces et en réduisant les impôts sur la production. Ces recommandations, qui sont faites pour chaque pays, seront soumises aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du Conseil européen du 21 juin.

Calendrier des institutions européennes : le mercato européen est ouvert

Les chefs d'état et de gouvernement des Vingt-huit désigneront un candidat à la présidence de la Commission « en tenant compte des élections au Parlement européen ». Le Parlement élira lors des deux sessions plénières de juillet (1 au 4 juillet et 15 au 18 juillet) le président du Parlement Européen ainsi que le président de la Commission. Puis, ce sera au tour pour chacun des vingt-sept commissaires choisis par chaque Etat d'être auditionné par les parlementaires européens, en septembre et octobre. La nouvelle Commission ainsi constituée devra prendre ses fonctions au 1er novembre. Les nouveaux présidents de la Banque Centrale Européenne et du Conseil Européen prendront eux leurs fonctions le 1er novembre et le 1er décembre respectivement, après délibération des chefs d'état uniquement.

La répartition des eurodéputés français dans les groupes politiques du nouveau Parlement

La France a élu 74 députés sur 750 qui siègeront dans des groupes politiques. Le groupe PPE (178 élus) sera dominé par les Allemands avec 29 députés devant les Polonais 17 et les Roumains 14 ; la France ne comptera que 8 élus (LR). Le groupe socialiste (153) sera dominé par l'Espagne (20), l'Italie 19 et l'Allemagne 17 ; les Français n'ont que 5 sièges. En revanche dans le groupe ALDE (107), les REM français seront la principale délégation avec 21 élus. Ainsi que dans le groupe GUE (35) avec les 6 France insoumise, au même niveau que les Grecs et les Espagnols. Enfin les Français du RN arrivent en deuxième position au sein du groupe ENL (53 élus) où la Ligue de M.Salvini (28) est la première délégation.

Bruno Lemaire invité du patronat allemand BDI

Le 4 juin, le ministre de l'économie et des finances s'est exprimé en allemand devant le congrès de l'industrie allemande (TDI). Il a rappelé que le temps des choix était venu. Au niveau national sur la simplification des règles et le rétablissement de nos finances publiques. Au niveau européen en particulier pour l'industrie européenne afin de défendre nos intérêts à l'international et réaliser les investissements de rupture indispensables. Il a appelé à la promotion d'un capitalisme européen, différent du capitalisme d'état chinois ou du capitalisme financier américain.

Brexit : le calendrier politique britannique théorique

Theresa May démissionnera de son poste le 7 juin. Son successeur sera désigné par le parti conservateur. Le nouveau Premier ministre devrait prendre ses fonctions le 23 juillet. Un cabinet sera alors constitué dont la première tâche sera de préparer la décision législative concernant les conditions de sortie du Royaume-Uni (avec ou sans un accord). A ce jour, la date limite fixée par le Conseil européen pour le Brexit est le 31 octobre. Tout report ne sera possible que sur demande des Britanniques et avec l'unanimité des Vingt-sept.